

Question écrite de Madame la Députée Valérie WARZEE-CAVERENNE à la Ministre des Affaires sociales et de la Santé Publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales relative au Plan National Nutrition Santé – Cantines scolaires

Lors de la présentation de votre Plan National Nutrition Santé en commission Santé Publique mercredi 18 avril 2012, vous avez clairement expliqué que les cantines scolaires ont déjà reçu les consignes basées sur un Cahier des Charges émanant de votre département pour améliorer l'offre nutritionnelle de nos enfants. Personnellement, en tant qu'Echevine de l'Enseignement et après vérification, je n'en n'ai reçu aucune information.

Ce jour-là, votre collègue en charge de l'Audiovisuel au Parlement de la Communauté Française, expliquait qu'elle était en train de rédiger un Cahier des charges pour les cantines de collectivités en collaboration avec les Ministres concernés du Gouvernement wallon. Ce dossier devrait être dévoilé dans les prochains jours.

Dois-je comprendre que le Cahier des Charges dont on parle à la Communauté Française est bien celui que vous avez rédigé et qui aurait déjà dû être distribué ?

- Dans l'affirmative, connaissez-vous la raison de ce retard ?
- Dans la négative, et dans un souci de travailler avec les différents niveaux pouvoirs comme indiqué précédemment, avez-vous l'intention de faire le point sur la question de manière à ne pas avoir pour les acteurs de terrain, des informations dissonantes, voire contradictoires ?

REPONSE A LA QUESTION ORALE 11393 DE V. WARZEE

Lors de l'audition à la Commission de la Chambre du 18 avril dernier, j'ai expliqué que nous avons élaboré trois cahiers des charges-types : un premier destiné aux cantines des écoles, un second destiné aux restaurants d'entreprises et un dernier pour l'achat des denrées dans les distributeurs automatiques.

C'est au sein du Comité d'experts du PNNS que la Communauté française a fait la demande de pouvoir disposer de documents de référence pour faciliter les procédures d'appels d'offre pour une alimentation saine et durable. Et c'est suite à cela que mes services ont rédigé les trois cahiers des charges, qui ont été finalisés à la mi-janvier, et présentés à l'ensemble des stakeholders le 16 janvier.

Madame Laanan a donc reçu les documents finalisés du PNNS mais ses services devaient encore les adapter pour les mettre en forme définitive avant leur diffusion officielle aux écoles.

Cette partie-là du travail dépend donc de la Communauté française et non plus du Fédéral, qui a fourni sa contribution.

J'avais à cet égard bien expliqué que le timing dépendait bien évidemment de la Communauté française qui décidera le moment opportun pour diffuser son cahier des charges, comme l'a déjà communiqué Madame Simonet en même temps que son annonce concernant les distributeurs de sodas dans les écoles.